



Nos coordonnées

- Tél : 04.66.24.50.09
- Fax : 04.66.24.54.36
- E-mail : mairie.barjac@wanadoo.fr
- Site : <http://www.barjac.fr>

Permanences en Mairie

- **Secrétariat** ouvert au public du lundi au vendredi.
 - le matin : de 08 h 00 à 12 h 00
 - l'après-midi : de 14 h 00 à 16 h 30
- **Le Maire** reçoit le mardi matin, sur rendez-vous.
- **Assistante sociale** : 2ème et 4ème jeudi matin de chaque mois
 - de 9 h 00 à 11 h 30 (Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social : 04.66.24.01.07)
- **Centre de loisirs municipal**
 - tous les mercredis et vacances scolaires : de 7 h 30 à 18 h 00
 - accueil de 7 h 30 à 9 h 00 et départ de 17 h à 18 h
 - possibilité de prendre le repas de midi

- **Garderie périscolaire**

- tous les jours scolaires de 7 h 30 à 8 h 50 le matin et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8 h 30).

- **Foyer des jeunes**

- les mercredis de 16 h 30 à 18 h 15
- les samedis de 13 h 30 à 18 h 30

- **Relais assistantes maternelles**

- 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 12 heures (à l'exclusion des vacances scolaires)